

LA

# Petite Tunisie

### ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie	France
Un an .....Fr. 10	Un an.....Fr. 12
Six mois ..... 6	Six mois ..... 7

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal  
14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

### ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50

PAYABLES D'AVANCE

## LA REVANCHE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

### NOS DÉLÉGUÉS A PARIS

Tunis, le 23 Janvier 1895.

#### LA REVANCHE

DE LA

#### FRANC-MAÇONNERIE

On a bien raison de dire qu'il ne faut jamais désespérer de rien, pas même d'attraper la lune avec les dents.

Ainsi, ceux qui affichent aujourd'hui si insolemment, avec une impudence sans égale leur état de prospérité — peut-être tout ce qui brille n'est pas or — grâce à la plus honteuse des servitudes, grâce à l'absence de tout sentiment noble, ne se doutent certainement pas que souventes fois la roche tarpéienne est bien près du capitole. On a vu d'autres exploitations — combien florissantes — faire le plongeon. Il suffit de si peu, parfois. Une simple goutte d'eau fait déborder le vase.

Aujourd'hui les F. de Tunis prennent leur revanche et quelle éclatante revanche, encore!

On se souvient, peut-être avec quel dédain, avec quel mépris le clérical Millet, autrement dit le baptiseur de cloches et d'églises s'exprima sur le compte de la franc-maçonnerie en général et des F. de Tunis, en particulier lorsqu'on lui apprit qu'il y avait en notre ville une loge composée, comme partout, du reste, d'hommes intelligents et qui n'étaient pas les premiers venus.

— Je ne veux pas les connaître, dit l'homme de sacristie, ni même savoir qu'il existe une loge à Tunis...

Et, naturellement, comme il l'avait déclaré, il modéla ses actes à ses paroles toutes les fois que la franc-maçonnerie, même dans un but de charité ou d'humanité, prenait l'initiative d'une fête de bienfaisance.

Il faut dire, qu'en ce temps-là, — il y a un peu plus d'un an, — la France avait pour président de la République, l'orléaniste Casimir-Périer, l'affameur d'Anzin, le petit fils de l'usurier de ce nom, pour président du conseil des ministres la boule de suif dénommée Dupuy et pour ministre des affaires étrangères, le suave Hanotaux, l'homme de Madagascar qui, au lieu d'annexer purement et simplement la grande île a préféré la placer sous ce régime bâtard qu'on appelle le protectorat.

Aujourd'hui, les temps sont changés et ces F. qu'il traitait du haut de sa grandeur détiennent les rênes du pouvoir.

Voici ce que nous trouvons dans la *Revue Maçonnique*, organe de la franc-maçonnerie française et étrangère :

*Le ministère actuel compte 9 Francs-Maçons.*

Seuls MM. Ricard et Berthelot n'appartiennent pas à la grande famille. Mais pour M. Berthelot, il est comme s'il était des nôtres. Sans avoir reçu l'initiation et à côté de sa grande valeur scientifique, il résume les qualités de caractère et de cœur du Maçon et la haute pensée humanitaire qui inspire et embrase la Franc-Maçonnerie.

*En outre, le président de la République et le président de la Chambre sont des Francs-Maçons.*

Jamais un groupe si compact d'hommes ayant porté le symbolique tablier ne s'était trouvé au sommet du pouvoir politique.

Aussi dans tous les ateliers, des batteries d'allégresses sont-elles tirées à l'occasion de cet heureux succès. L'élan est général... Dans les quatre Obédiences françaises, règne l'unanimité de la satisfaction.

Nous ne manquerons pas d'ajouter les félicitations chaleureuses de la *Revue Maçonnique* à celles dont sont justement l'objet des ministres empreints de la conscience et des mœurs maçonniques.

Ainsi, d'après les organes maçonniques, neuf ministres sur onze seraient francs-maçons, peut-être même M. Ricard l'est aussi.

Quant à M. Berthelot, la *Revue Maçonnique* a raison de dire qu'il est de la famille, sans en être. Il en est à tel point que la franc-maçonnerie le revendique comme une de ses gloires et que le Grand Orient organise des banquets en son honneur.

On peut dire que nous avons un ministère entièrement maçonnique, un président de la République et un président de la Chambre des députés maçons, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

Mais si cela ne nous déplaît pas, on conçoit la légitime frayeur dans laquelle se trouve l'homme énergique qui préside à nos destinées depuis l'arrivée au pouvoir du ministère radical et franc-maçonnique Bourgeois. L'épouvantail de moineaux n'a pas pu s'empêcher de donner libre cours à sa langue de *pipelète* sur le retour et de se laisser aller à dire que « la France allait être prochainement plongée dans un gâchis impossible avec un ministère radical ».

Eh! bien, Monseigneur, qu'en pensez-vous de ce ministère depuis si peu de temps aux affaires et déjà acclamé d'un bout à l'autre de la mère-patrie?

Trouvez-vous qu'il conduise la France à deux doigts de sa perte? mais lui, a peur que vous ne conduisiez la Tunisie dans une fondrière dont il serait difficile de la sortir et c'est pour cette raison qu'il vous a donné un tuteur dans la personne de M. Revoil, ministre plénipotentiaire comme vous, votre adjoint à la Résidence générale en at-

tendant qu'il ne prenne votre place, ce qui ne peut manquer d'arriver à bref délai.

L'œuvre de ces radicaux n'est-elle pas déjà énorme et pourtant, ces hommes-là sont des F. ils appartiennent à cette phalange de *mécréants* que vous avez rayé du commun des mortels, peut-être parce qu'ils ont puissamment travaillé à fonder la République qui vous paie si cher pour la simal servir, ils sont, qui sait, pour vous moins que des chiens parce qu'ils ne suivent pas les offices divins, parce qu'ils sont, en un mot, des libres-penseurs! L'heure de leur revanche a enfin sonné à l'horloge du beffroi, apprêtez-vous à subir le châtiment de votre conduite à leur égard.

Or, — et ne sera pas sanglant, soyez-en sûr — la crainte, l'échafaud n'est plus à attendre. Ils se contenteront d'occuper une place forte où vous n'êtes plus à votre place.

Mais vous aviez seulement pour deux ans de sentiments nobles, vous n'attendez pas que ces F. que vous détestez si cordialement, vous prennent par les deux épaules et vous jettent au delà la Méditerranée pour n'avoir que haines, divisions et misères parmi vos compatriotes d'ici en même temps que rabaisé le prestige de la France dans le royaume de S. A. le bey par votre extravagante façon d'administrer un pays.

EM. LACROIX.

Il est bien entendu qu'à Tunis la Loge maçonnique en entier ne marche pas dans les eaux du Résident.

Il n'a guère avec lui que quelques individus aux mesquines ambitions intéressées qui veulent profiter de l'occasion pour pêcher en eau trouble.

On ne s'occupe quelquefois dans les boursiers.

#### Candidatures Officielles

Il sera dit que le locataire de la Maison de France épuîsera jusques au fond toutes les violences, toutes les illégalités, en un mot, tous les actes aussi étranges qu'insensés, d'un faiseur de Coup d'Etat au petit pied; et sur cette pente fatale il roulera, comme on y roule, sans pouvoir s'accrocher aux aspérités du précipice, et il descendra jusqu'aux systèmes de l'empire, jusqu'aux moyens du 16 mai et de Constant en 1859, la candidature officielle.

Il y a quelques jours, ce tyranneau n'a pas craint de déclarer à un personnage dont nous n'avons pas à dire le nom, « qu'il ferait une pression officielle assez forte pour faire échouer, aux prochaines élections, les candidats pré-

sentés par la *Société pour la Défense et le Développement du Commerce et de l'Industrie.* »

Ainsi donc, voilà que, de cette Société, qui n'avait d'autre but que de défendre les intérêts des commerçants et industriels français établis en Tunisie, il veut faire une Société politique, une espèce de club, contre qui on doit lutter, et contre qui tous les moyens sont bons, même les moins avouables.

Une réunion de citoyens français, commerçants et industriels, mûs par un sentiment de solidarité, si nécessaire au milieu de populations et d'intérêts si hétérogènes, se forme, pour défendre les intérêts français, travailler au développement de l'influence française en Tunisie, but noble et généreux s'il en fut et lorsque la loyauté, l'honnêteté de ces hommes s'indigne des vexations administratives d'un Résident incapable, qu'ils se joignent à la Colonie toute entière pour protester contre des impôts iniques et vexatoires dont on veut écraser leurs compatriotes et eux-mêmes, la Résidence pousse son grand cri de guerre: *deleanda est Societas.*

Alors commence la lutte, sourde d'abord, acharnée, à outrance ensuite.

Ça a d'abord été l'insulte et la menace que le Résident a lancé ou fait lancer dans un journal subventionné; puis les avanies infligées aux délégués de la Colonie. Aujourd'hui, c'est l'ingérence gouvernementale, résidentielle, officielle contre les candidats que voudra présenter cette Société aux élections consulaires.

Et cependant on avait, jusqu'à présent, dans cette assemblée, conservé toute la loyauté, toute la courtoisie françaises, et sans avoir de sympathies personnelles, on avait mis de côté la personne du Résident.

Mais puisqu'il descend lui-même dans l'arène, puisqu'il met sa *haute intelligence* au service des ennemis de la Colonie française, la *Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie* n'a plus à le considérer comme le représentant de la France, mais comme un simple fonctionnaire salarié qui veut aller à l'encontre de l'opinion publique et lui imposer comme représentants, des hommes qu'elle a chassés depuis longtemps de son sein, qui sont, depuis ces derniers événements, au rancart de la Colonie.

On a fait, ces jours derniers, des essais, une répétition générale, pour ainsi dire, des élections consulaires officielles, dans la réunion, pour la nomination des membres de la *Société Française de Bienfaisance*, où on a fait voter, paraît-il, même les chaouchs. Ce sont là des préliminaires, des protégomènes qui ne prouvent rien, qui ne sont absolument que les symptômes de l'acharnement de la lutte prochaine.

Oui! la lutte, la Résidence la veut terrible et sans merci: c'est sa dernière ressource, et les élections consulaires sont ses derniers retranchements.

Nous ne serions nullement étonnés, que, dans un de ses accès d'épilepsie administrative, M. Millet prenne un décret pour dissoudre la *Société de Défense du Commerce et de l'Indus-*

trie. Car rien ne l'arrêtera, il ne reculera devant aucun moyen de pression officielle — c'est son mot. —

Il manque un fleuron à sa couronne de discrédit et d'impopularité, il tient à l'avoir.

Les lauriers des Badinguet, des Seize-mayeux, des Constans l'empêchent de dormir, et il veut les dépasser tous, en créant, en Tunisie, la fraude électorale!

C. VÉRAX.

Un indiscret nous demande si les appointements de M. Veyrier, actuellement précepteur des fils de notre Résident, mais qui appartient, en réalité, au corps enseignant de la Tunisie, sont payés par le Gouvernement?

Il faut avouer que notre compatriote est d'une naïveté à nulle autre pareille s'il s' imagine que M. Millet paie de ses deniers les appointements du précepteur de ses fils.

Il ne paie même pas ses larbins, qui sont mandatés par les Travaux publics, pourquoi irait-il s'amuser à payer le précepteur?

## Conférences fantaisistes

Il y a quelques jours, nous lisions dans la *Dépêche*, sous le titre « à la Société de Géographie Commerciale », le résumé d'une conférence de M. Favrot, avocat à Tunis, concluant par ceci:

« Une exploitation bien organisée et en plein rapport, n'aura pas coûté à ses créateurs plus de 500 francs l'hectare, alors qu'une exploitation du même genre et du même rapport coûterait, en France, 2000 francs d'achat, au moins par hectare.

« L'écart entre ces deux chiffres représente le gain final de l'entreprise.

Nous ne savons de quelle entreprise ou exploitation M. Favrot veut parler, mais l'exploitation viticole étant à peu près la seule qui soit actuellement entre les mains françaises, nous supposons que c'est de celle-ci qu'il a voulu entretenir son auditoire.

Eh! bien, son discours pêche par la base, pour trop prouver M. Favrot ne prouve rien, il ne fait que jeter la perturbation dans les esprits en discréditant la propriété tunisienne.

Que vont penser les propriétaires, copropriétaires et actionnaires des exploitations tunisiennes?

Il est clair, qu'en présence d'une pareille découverte, les premiers ont dû se demander comment il fallait s'y prendre pour faire de toutes pièces une propriété et l'entretenir jusqu'à sa complète production avec si peu d'argent.

Les copropriétaires et les actionnaires, eux, qui ne sont là que pour délier le cordon de la bourse, se seront certainement gratté l'oreille en songeant aux longues additions que leurs associés ou directeurs leur envoient de temps à autres à titres documentaires.

En effet, ce n'est qu'à la suite de dépenses relativement considérables que le colon peut prétendre à retirer du fruit de son travail, le dédommagement auquel il a droit.

Il faut donc convenir que, en prenant pour base la somme de 500 francs par hectare, somme suffisante suivant le conférencier pour l'achat de la terre, constructions de maître, de fermier, cases, matériel vinaire et agricole, etc., entretien de la propriété jusqu'à sa production, M. Favrot fait des miracles, et que, les colons n'entendent pas grand'chose à leur métier.

A moins que cet avocat soit un facétieux qui ait voulu faire une farce aux colons tunisiens, en racontant à un auditoire ignorant des choses de ce pays, des histoires à dormir debout.

Quoi qu'il en soit, l'innovateur de la propriété économique devrait à l'avenir se documenter plus sérieusement, il éviterait ainsi de tomber dans l'in vraisemblable, car ses conférences sont purement fantaisistes.

Il devrait savoir que, sans parler des fausses manœuvres que tout colon est obligé de faire, pour acquérir l'expérience nécessaire à l'exploitation de sa propriété, fausses manœuvres fort dispendieuses, il est établi depuis bien avant que M. Favrot eut l'idée de se faire colon, que le coût d'une propriété en plein rapport, varie de 3.000 à 5.000 francs l'hectare, suivant sa

surface plantée, et sa situation géographique; la propriété de moindre importance est plus coûteuse encore, en raison des constructions, puits, etc., etc., qui emploient un capital proportionnellement plus élevé, eu égard à la proportion de l'entreprise.

Comment diable M. Favrot a-t-il pu se convaincre lui-même, qu'il pouvait faire beaucoup avec peu, évidemment, c'est son secret, nous ne chercherons pas à le dévoiler.

Seulement, il pourrait dans l'intérêt de ses compatriotes auxquels il donne sa bonne parole, leur donner en même temps, à l'appui de son raisonnement, les preuves de ce qu'il avance, il n'y aurait alors qu'à s'incliner et le proclamer grand agronome tunisien.

Le sénateur Delpech, de l'Ariège, de passage à Oran, a fait une Conférence à la Loge maçonnique de cette ville sur les *cultes anciens et culte nouveau* devant une salle archibondée de monde.

Incidemment, l'honorable sénateur en est arrivé à parler de la presse et des journalistes.

Dans un mouvement oratoire, il leur a jeté cette cruelle vérité qui peut s'appliquer, sinon à la généralité, tout au moins à une grande partie des journalistes:

« Ces gens-là sont tous vendus ou à vendre. Le sens moral de la presse n'est plus qu'un commerce. Les journalistes ne sont plus que des maquignons de la politique. »

N'est-ce pas que l'apostrophe était dure mais justifiée?

## Y a-t-il ou n'y a-t-il pas de prussien à la Résidence?

**Notre article : ENCORE UN PRUSSIEN A LA RÉSIDENCE a produit, il fallait s'y attendre, dans l'entourage du Ministre, une explosion de colère contre nous.**

**Aussi que sommes-nous allés nous faire l'écho d'un bruit qui courait les ca que le nouveau « précepteur » des fils de M. Millet, notre Résident, était encore un prussien, comme Badinguet.**

**M. Veyrier, le précepteur actuel, est Français, et bon Français même, nous sommes les premiers à reconnaître, né à Rougemont-le-Château, la dernière commune du département du Haut-Rhin, rattachée à la France.**

**Mais ce n'est pas M. Veyrier que l'on désignait dans le public et que nous avons visé dans notre article, car nous savons que celui-ci n'a pas besoin de se cacher du public et qu'il n'attend pas le soir, comme les hiboux, pour sortir de la Résidence.**

**Celui que l'on accuse d'être prussien n'est peut-être pas précepteur mais il n'en logerait pas moins, dit-on, à la Maison de France.**

**Encore une fois, nous serons trop heureux de recevoir un démenti qu'il ne loge AUCUN étranger dans cette Maison que les Français se plaisent à appeler leur bien et où ils y sont reçus comme des chiens dans un jeu de quilles.**

## Nos Délégués à Paris

Les délégués partis mercredi 15 courant n'ont pas perdu de temps, car déjà les nouvelles — et bonnes — abondent.

En passant à Marseille, ils sont allés voir le journal commercial par excellence, le *Sémaphore*, qui a promis son concours et va commencer la campagne.

21 janvier, 8 h. matin. (particulier)

« Prévenez Commission permanente des excellentes dispositions de M. Merlou, député.

« Réception par les Ministres convenue.

« Tous les journaux parisiens que nous avons vus et consultés nous sont favorables et nous prêteront un concours actif. Le *Sémaphore* de Marseille va prendre notre défense. »

Le même jour l'Agence Havas communiquait à la *Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie* le télégramme suivant:

« M. Berthelot, ministre des Affaires étrangères a reçu hier M. Flourens qui venait l'entretenir des questions intérieures qui s'agitent actuellement en Tunisie.

« Le ministre des Affaires étrangères recevra aujourd'hui, pour le même objet, M. Merlou, député, ancien rapporteur du budget tunisien. »

22 janvier, 8 h. matin (particulier)

« Nous avons visité plusieurs députés qui tous nous ont promis concours le plus actif.

« Nous avons lettre d'audience de 3 ministres.

22 janvier, 1 h. soir (particulier)

« Nous avons été reçus par M. Bourgeois, président du Conseil, qui nous a fait un excellent accueil. Il a écouté très attentivement nos doléances et il nous a promis de présenter la question demain au Conseil des Ministres. »

23 janvier, 7 h. matin (particulier)

« Avons vu M. Doumer, ministre des Finances, qui nous a fait une très bonne réception et nous a assurés de ses meilleures dispositions à notre égard. »

Quoiqu'il ait voulu en dire le Résident et nos journaux, la délégation aboutira certainement.

Restons unis, et pas de défections, et toutes nos doléances obtiendront complète satisfaction.

## UN VOL MANIFESTE

Peut-on qualifier autrement le fait, par le Gouvernement tunisien, de faire payer quinze centimes son *Journal Officiel* alors que celui-ci se compose, le plus souvent, comme mardi 14 courant, d'une simple demi-feuille?

En monopolisant les annonces légales, judiciaires et administratives dans le *Journal Officiel Tunisien*, le Résident a, pour ainsi dire, imposé au public l'achat forcé de son journal et il nous paraît superflu de dire qu'il n'avait pas le droit de le faire payer aussi cher; car le fait qui s'est produit le 14, d'être imprimé sur une simple demi-feuille, se reproduira assez souvent.

Ce journal doit être mis à la portée de toutes les bourses et son prix ne doit pas dépasser le modeste sou.

## QUEL GACHIS!

Dans une série d'articles que la *Dépêche Tunisienne* a bien voulu insérer M. le Résident Général Millet s'est efforcé de prouver au public que la Tunisie, depuis un an, n'avait pas, quoi qu'on en dise, marqué le pas, mais fait, au contraire, une énorme enjambée.

Nous avons beau écarquiller démesurément les yeux, nous ne voyons pas bien l'œuvre personnelle de l'ancien plénipotentiaire près Sa Majesté le prince Oscar de Suède et Norvège.

Ce qui s'est fait d'utile et d'appréciable avait été décidé sous l'administration de son prédécesseur, sauf, peut-être, toutefois, l'admission temporaire.

Quant à l'œuvre personnelle du Résident Millet, la Colonie est unanime à dire qu'elle se borne à avoir profondément troublé le pays par des conceptions que ne désavoueraient pas un pensionnaire de Charenton et l'avoir f... — pour nous exprimer en son langage imagé — dans un gâchis épouvantable.

Jusqu'à son arrivée les sessions de la Conférence Consultative comme les élections pour le renouvellement des Chambres de Commerce et d'Agriculture avaient lieu à des époques qui ne différaient guère d'année en année.

Nous voilà aujourd'hui presque en fin janvier et la date pour le renouvellement de la Chambre de Commerce et l'élection des membres de celle d'Agriculture n'est seulement pas connue du public alors que les années précédentes ces élections avaient lieu dans la première quinzaine de janvier.

On avouera qu'il règne dans l'administration du Résident Millet un certain désarroi, peut-être provoqué par des circonstances indépendantes de sa volonté, mais qui n'en prouve pas moins surabondamment que nous sommes dans un véritable gâchis qu'un autre homme seul est capable de faire cesser.

## Echos de Bizerte

Des renseignements, puisés à bonne source, nous ont appris que, par les gros temps derniers, un charbonnier, amarré dans le canal à dû chercher refuge dans la baie de Sebra, après avoir cassé ses amarres et arraché deux canons d'amarriage.

Voilà qui est certainement pour rassurer les futurs usagers de ce port de grand avenir.

La jetée est a été subitement raccourcie d'environ 200 mètres.

Deux des grues en service sur cette jetée ont piqué un nez dans l'eau et sont allées s'y reposer pour un temps indéterminé.

Le phare placé à l'extrémité de la jetée nord était pendant la tempête entièrement recouvert par les vagues et, actuellement, son axe varierait de la verticale de 0<sup>m</sup>.50.

Voilà aussi qui indique des travaux consciencieusement faits.

Les journaux chers à la C. P. B. ayant oublié de signaler ces divers faits à leurs lecteurs, il nous a paru bon de reparer leur oubli.

L'un des plus intrigants, et l'un des plus remuants fonctionnaires de cette ville se serait dit-on vu attribuer un nouveau poste à la suite d'agissements.....

Nous sommes d'avis que cette disgrâce méritée, devrait être suivie d'une révocation éclatante, et, ce ne serait que justice.

L'on parle, à mots couverts, dans cette ville, d'une histoire malpropre, dans laquelle seraient mêlés des personnages, d'une honorabilité éprouvée les mêmes qui, il y a environ une douzaine d'années se virent infliger en pleine Cour d'assises l'apostrophe suivante:

« Messieurs les jurés, permettez-moi de vous faire remarquer que les rôles me paraissent intervertis.

« En effet, nous voyons au banc des accusés, mon client qui, je le reconnais, dans un moment d'égarement, a dé tourné 20,000 francs. Mais ces 20,000 francs nous nous sommes offerts, et nous nous offrons encore, devant vous, de les rembourser séance tenante.

« Mais ce n'est pas 20,000 francs mais bien soixante mille qui ont été dérobés à l'Etat, par les personnes que je vois assises au banc des accusateurs. Et ce la résulte, d'une façon indéniable, du carnet que voici, et sur lequel figurent des chiffres faussés, et, de plus eux, ja mais ne se sont offerts de rembourser la somme volée!!!

LE SPHINX.

## Echos Tunisiens

### GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE  
LESSIVE PHÉNIX

Notre rédacteur en chef est parti dimanche dernier pour Alger où il doit comparaître devant la Cour d'appel pour l'affaire Lisbonis.

D'Alger, notre rédacteur se rendra probablement à Paris.

M. Millet aurait, paraît-il, promis à M. Fillettré Curtelin, les palmes académiques pour le remercier d'avoir retiré sa démission de membre de la Cham-

bre de Commerce dans « les moments difficiles pour lui » que l'on sait.  
Cette nomination dans les registres de l'académie française, fera certainement braire ces ânes de Tunis, mécontents — on le serait à moins — de la préférence accordée à M. Curtelin qui, lorsqu'il pliait deux sous de poivre ou trois caroubes de mélasse, ne devait certainement pas se figurer qu'il serait appelé, un jour, aux plus hautes destinées et serait l'objet d'une distinction aussi honorifique que celle de l'obtention des palmes dites académiques.

Notre rédacteur en chef a été victime. Ven gare de Guelma, d'un vol, commis avec une rare adresse.

Un habile malfaiteur lui a soustrait sa valise contenant tous ses effets et linge de corps d'une valeur de 700 francs environ et le dossier Lisbonis qu'il emportait pour aller se défendre devant la Cour d'Alger.

Les premières recherches faites par les agents du Bône-Guelma, n'ayant donné aucun résultat, notre ami n'a eu que la ressource d'aller trouver le procureur de la République de Guelma et de déposer une plainte entre ses mains.

Par suite de ce vol, notre rédacteur en chef se trouvant sans moyens de défense pour le procès Lisbonis, et sans effets de rechange, a dû renoncer à continuer sa route et télégraphier à son avocat de demander un renvoi en présence de ce cas de force majeure.

**ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra**

Nous avons assisté l'autre soir à une scène scandaleuse, dans un établissement public de la place de France, scandale amené par un de ces nombreux flibustiers ou rastaquouères qui abondent à Tunis.

Cet individu se disant officier de réserve — ce qui n'est pas flatteur pour l'armée —, futur journaliste (?) — il serait propre son journal —, portait à la boutonnière un ruban extraordinaire comb... variations de couleur, ce doit l'insigne de chevalier de la Légion industrielle.

Il a insulté gravement le patron du sus-dit établissement qu'il a menacé de faire fermer. Tout cela par ce que un garçon n'avait pas voulu accepter une pièce de cent sous fausse que ce journaliste (?) voulait lui faire filer.

Renseignements pris, c'est un monsieur qui a abandonné sa femme avec quatre enfants en Algérie, qui se prétend employé pour le moment à la Cie des Batignolles — qui n'existe plus à Tunis — dont le nom Ch... n'est qu'un prénom.

Que fait-il ici à Tunis?  
Le génial commissaire de la Sûreté devrait bien nous renseigner à ce sujet.

**La Soirée**

**THÉÂTRE MUNICIPAL**

Décidément, les pièces d'Alexandre Dumas fils, seront le succès de la saison théâtrale. Jeudi dernier nous avons eu *Denise*, pièce en 4 actes (et non en 5 comme le disait l'affiche.)

On peut dire que jusqu'à ce jour c'est la pièce où l'homogénéité de la troupe de M. Donchet s'est le plus affirmée.

Nous sommes heureux de féliciter M. Delair (André de Bardannes) pour lequel, certes, on ne pourra pas nous taxer d'indulgence, il a fait preuve de grandes qualités artistiques, tout était bien chez lui, sa tenue, son attitude noble, sa diction et son mouvement de passion et d'amour contenus qui éclate tout à coup; en un mot, M. Delair a été parfait d'un bout à l'autre.

Inutile de dire que M. Boule (Briarot) a été comme toujours l'artiste impeccable que tout le monde connaît.

Si Mme Darbelly avait été superbe dans la *Dame aux Camélias*, nous pouvons dire qu'elle a été sublime dans *Denise*.

On ne pourra pas lui reprocher d'imiter Sarah Bernhardt, ce qui, entre nous, n'aurait rien de répréhensible. Nous ne savons si elle a imité Mme Bartet, mais ce que nous pouvons affirmer c'est que nous n'avions jamais vu exprimer tant de rage, plus de passion haineuse, car, comme l'amour, la

haine est une passion, que n'en a montré Mme Darbelly dans la grande scène V du 3<sup>e</sup> acte. Sa douleur, en parlant de son enfant abandonné et mort, était tellement poignante, qu'il pleurait des torrents de larmes dans la salle, comme l'a dit A. Vitu en parlant de la première de *Denise* aux Français.

**Folies-Bergère**

Malgré tous les efforts des différents impresario tunisiens, M. J. Galano, directeur-proprétaire du concert des *Folies-Bergère*, tient toujours la corde pour le succès.

Hier, brillantissimes débuts de Mme *Nini Legrand* comique excentrique du Moulin-Rouge de Paris, qui laisse bien loin derrière elle toutes les Louise Bertin et autres étoiles que nous avons vues à Tunis.

Et la charmante *Dangerville*, une véritable baby de Mars dans l'« Amusant ». A-t-on jamais vu un pareil minois aussi espiègle, une verve aussi pétillante ?

N'oublions pas les *Noëls*, les pierrots-duettistes qui tous les soirs tiendraient plus d'une heure la scène si leurs poumons leur permettaient de satisfaire aux rappels d'un public enthousiaste.

Prochainement, débuts sensationnels d'une grande étoile parisienne.

Samedi 25 janvier

**Grand Bal paré, masqué ET TRAVESTI**

La tenue la plus correcte est exigée.

Société Fraternelle des Anciens Sous-Officiers

MM. les membres actifs sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 25 courant, à 8 heures et demie du soir, au *Café Moulin*, salle réservée.

**ORDRE DU JOUR :**

Renouvellement du Conseil d'Administration;  
Compte rendu financier;  
Question du siège social.

**Avis aux Boulangers, Industriels et Ménagères**

Bois de chauffage sec et coupé Olivier, Lentisque, Chêne, Tuya, Sapin, etc. de 2 à 3 fr. 50 le quintal métrique rendu à domicile.

Rue St-Charles, n° 1  
derrière l'Hôtel des Familles. — TUNIS

**En vente chez d'Amico, libraire HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION**

FRANCO-TUNISIENNE DE 96

PAR JEAN DE FURES

Prix : 0,50, par la poste contre mandat postal de 0,70

**ENTREPRISE GÉNÉRALE**

**DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS Bianchi et Cie**

Fabrication de briquettes pour constructions économiques.

S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Babel-Khadra.

(Bois-Colombes)

**René Delarue**

14, Rue d'Espagne, Tunis

**VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS**

Eaux-de-Vie de Vin et de Marc

VINS DE FRANCE

fins, demi-fins, ordinaires

RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA

CHAMPAGNE RIVART

**HYGIÈNE DE LA BOUCHE**

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

**Au Cadran Universel** Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de nocces.

**MONTRES RÉGULADOR**

Goûter le **CHOCOLAT DOURA** c'est l'adopter

2 FRANCS LE KILO

Dépôt : rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

**LIBRAIRIE-PAPETERIE D'AMICO**

**Etrennes 1896**

Albums souvenirs de Tunis, Albums pour Photographies, ortefeilles, Portecartes, Portemonnaies, Portecigares, etc.

Livres et objets de piété, statues religieuses.

Boîtes de couleurs, de compas, nécessaires, etc.

Livres pour Etrennes, dont plus de 60 nouveautés avec 25% de rabais au dessous des prix du catalogue.

**BOIS DU NORD**

Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux à toitures Lattes à plafond

**BAPTISTIN BRÉMOND**

SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE

Avenue de la Marine, 1-2-3

et Rue de Belfort. — TUNIS

**FORGES DE LA PROVIDENCE**

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier outes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colannes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent également tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

pour la Tunisie: J. FORTI

TUNIS, rue des Glacières — TUNIS

**AUX FORGES DE SAINT-ÉTIENNE**

BOURY, armurier

TUNIS - 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURRY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

**ENTREPRISE DE**

**dallages en mosaïques**

Romaines et Venitiennes en marbre Les meilleures dallages que l'on puisse adopter

L. & A. ODORICO frères

Entrepreneurs mosaïstes, 33, rue de l'Alfa

— TUNIS —

Ouvrage de luxe pour maisons riches, villas, châteaux et églises — Ouvrages simples, pour maisons bourgeoises et de rapport — Spécialité de baignoires et éviers en mosaïque, colorés en mosaïque de toutes dimensions sur commande.

TRAVAIL TRÈS SOLIDE ET BIEN SOIGNÉ

Prix modérés

**LIBRAIRIE PARISIENNE**

Avenue de France, sous les arcades

**ABONNEMENT A LA LECTURE**

15 cent. par jour; 1 fr. 50 par mois; 15 fr. par an

Toute nouveauté intéressante est mise en location dès son apparition.

Les dernières nouveautés mises en lecture, sont :

*La Gallée*, par Pierre Loti;  
*Sous la fenêtre*, par Paul Brulat;  
*Les idées en marche*, par L. A. Daudet;  
*L'âme de demain*, par ...;  
*Comment elles se donnent*, par E. Voila;  
*Confidences de femmes*, par Jannine;  
*Les gâtées d'un pessimistes*, par R. Milés;  
*Les Irakisons de Marie Louise*, suite de Mme Sans-Gêne.

Ces bons normands par Gyp;  
Prochainement ROMÉ, par E. ZOLA

Un cautionnement de 3 fr. 50 est exigé à chaque ouvrage qu'on emporte.

Seule Maison Française de

**CONFISERIE-PÂTISSERIE**

A. BOURRELY

TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS

SPÉCIALITÉ DE DATTES PARCIÉS

Grand Choix d'Articles

POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc, etc.

Colis Postaux

**AU BON MARCHÉ**

28 Rue d'Italie — Tunis

La maison connue jusqu'à ce jour sous le nom de *Nations Unies* vient de procéder à des agrandissements et créer un 2<sup>e</sup> magasin où était tout dernièrement le *Nouveau Paris* lequel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est; vannerie, broserie, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris

Le 1<sup>er</sup> Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine verrerie, poterie à feu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vestibules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défratchés, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

**Quincaillerie Martz & Chaudron PELLET & AZERM, Successeurs**

AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour Clapets et Joints à vapeur Cordes et Cartons d'Amiante PRIX TRÈS RÉDUITS

**AU QUINQUINA VINCENT**

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage

(GROS ET DÉTAIL)

**Expéditions par Caisses et par Futs**

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

**MAISON F. DUC**

**Hôtel-Restaurant Californie**

44, Cours Belsunce — MARSEILLE

Service à la carte et à prix fixe  
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

MM. DEVILLE & C<sup>ie</sup> ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle et le public, qu'en raison des agrandissements apportés à leur installation et les achats importants de bois qu'ils viennent de faire, les ateliers de grande construction et la scierie à vapeur sont transférés avenue de Carthage et les bureaux et entrepôts restent avenue de la Marine, 13.

Jean BIANCHI, marchand-tailleur, rue de l'Eglise, 5, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un très grand assortiment d'étoffes pour la saison d'hiver des premières fabriques de France et d'Angleterre et qu'en raison des avantages qu'il a pu obtenir, il pourra livrer des costumes à des prix défiant toute concurrence.

**POIDS ET MESURES**

L. GOSLAY, rue de la commission, 3

Ancien Magasin Borrel (graveur)

Atelier de Réparation de tous instruments de pesage. — Petite Mécanique et Serrurerie. — Véloçipèdes et Machines à coudre.

PRIX MODÉRÉS

**A Vendre**

**JARDIN CLOS**

immatriculé avec maison de 3 pièces et cuisine. — PRIX : 5.000 francs. S'adresser à M. NERON, rue Saint-Charles, à Tunis.

**A Vendre**

**GRANDE MAISON**

Pour café-restaurant avec jardin, située à la gare de Maxula. S'adresser à M. HENRI LEPAGNEY, à Maxula.

**AU FLAMANT ROSE**

M. BLANC, Naturaliste

Rue Al-Djazira 6 (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS

PELLETERIE ET PLUMES

**NATURALISATION et TANNAGE**

Préparation, Vente et Achat

DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

Le gérant : U. CROUZET.

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 14

**Grande Boulangerie**  
et Pâtisserie Anglaise  
**Wagner et Albrecht**  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 - TUNIS  
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.  
Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

**Restaurant de Bourgogne**  
9, Rue Al-Djazira  
Cuisine Bourgeoise  
REPAS A LA CARTE  
Pensions à des prix très modérés  
Chambres Meublées

**Matériaux de Construction**  
A. DE PARADE, 20 rue d'Espagne  
TUNIS  
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

**Boulangerie Viennoise**  
8, Boulevard de Paris  
**Ferdinand HEINRICH**  
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

**Croissants au Beurre**  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

**Domaine P. Potin**  
**CHAUX**  
HYDRAULIQUE  
et Ciments  
Dépôt : rue du Portugal

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889  
**Demange Frères & Alioth**  
Propriétaires-Industriels  
PAU, SOUSSE, BORDEAUX  
**HUILES D'OLIVE DE TUNISIE**  
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.

Livraison à domicile en estagnon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.  
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.  
Envoi franco d'échantillons sur demande

**Banque de Tunisie**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 3 millions de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vue et à échéances fixes — Garde de titres. — Paiement et escompte de coupons, Reports. — Opérations de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays. — SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

**Compagnie Algérienne**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
Capital 15 MILLIONS entièrement versés  
Comptoir de Tunis  
Avenue de France  
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.  
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0/0; bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS  
**Marbres bruts et ouvrés**  
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie  
**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**  
Articles de lumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires  
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie  
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS  
VISITER LES GRANDS MAGASINS  
"AU BON MARCHÉ"  
12, 14, 14 bis rue Carthagène  
V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE  
Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, Draperies pour hommes, Vêtements sur mesure.  
Prix défiant toute concurrence

**CRÈMERIE FRANÇAISE**  
Epicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances  
**REBOURGOIS**  
TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS  
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS  
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs Cafés THÉS — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

**Comptoir National d'Escompte de Paris**  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 100.000.000 de francs  
AGENCE DE TUNIS  
Th. PROUST\*, directeur  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.  
Dépôts à vue et à échéances fixes  
A vue..... 2 % A 3 ans..... 3 1/2 %  
A 1 an..... 2 1/2 % A 4 ans et au-delà..... 4 %  
A 2 ans..... 3 %  
Location de coffres-forts  
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une salle spéciale, sont aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

**Royal Windsor**  
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX  
AVEZ-VOUS DES CHEUX GRIS ?  
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?  
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS ?  
SI OUI,  
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.  
ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS  
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.  
Se trouve au MAGASIN GÉNÉRAL, avenue de France.

**LE MONDE**  
C<sup>ie</sup> Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie  
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Le Peletier  
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT  
INCENDIES — assurances d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des avaries à vapeur. — Contre les recours des locataires. — Contre les risques localisés et les risques de voisinage.  
VIE — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues — propriétés, etc.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.  
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.  
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

**"L'AFRIQUE FRANÇAISE"**  
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents  
Capital : UN MILLION  
Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger  
Incendies Accidents  
propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures  
RÉCOLTES SUR PIED bris de glaces  
en gerbes et en meules  
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

**Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**  
Société anonyme — Capital 30 millions  
**SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8**  
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe :  
A vue 2 % — 6 mois 2 1/2 % — 1 an 3 %

**MESSAGERIES FRANÇAISES**  
Marche du Courrier en correspondance avec la C<sup>ie</sup> Bône-Guelma  
De Tunis à Médénine et vice-versa  
Départ de Tunis à 8 h. 30 matin; arrivée à Soussse à 9 heures soir.  
— Soussse à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30.  
— Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Médénine à 8 heures soir.  
— Médénine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.  
— Sfax à 5 heures matin; arrivée à Soussse à 7 heures soir.  
— Soussse à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.  
De Tunis à Zaghuan et vice-versa  
Départ de Tunis à 8 heures matin; arrivée à Zaghuan à 2 heures soir.  
— Zaghuan à 8 heures matin; arrivée à Tunis à 2 heures soir.  
De Kalaâ-Kbira à Djemaâl par Soussse et vice-versa  
Départ de Kalaâ à 5 heures matin; arrivée à Soussse à 6 heures 15 matin.  
— Soussse à 7 heures matin; arrivée à Djemaâl à 9 heures 30 matin.  
— Djemaâl à 4 heures 30 soir; arrivée à Soussse à 4 heures soir.  
— Soussse à 4 heures 15 soir; arrivée à Kalaâ à 5 heures 30 soir.

**ÉPICERIE ET COMESTIBLES**  
GROS DOURA Frères DÉTAIL  
Entrepôts : rue des Glacières, 10 23 29  
Succursales : Rue de Zargoun, 4  
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Soussse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

**TRANSIT INTERNATIONAL**  
P. Dana & Foubert  
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS  
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille  
**GONDRAND FRÈRES, agents**  
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.  
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.  
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.  
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES  
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)  
Un emballeur de Paris est attaché à l'Agence

**A. GAUVIN**  
Dépositaire de la Maison "Saint Frères"  
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22  
Toiles à voiles et galvanisés — Tentes et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Serrain — Cordages et Ficelles.

Demandez Partout  
**LE KINA BELLOT**  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
**BELLOT, Distillateur à Tunis**  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison Lavaine et C<sup>ie</sup> et du champagne Montebello.

**C<sup>ie</sup> DE NAVIGATION MIXTE**  
C<sup>ie</sup> TOUACHE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS  
**Service postal Français**  
AGENCE DE TUNIS  
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie  
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches  
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS  
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE  
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MORNASTIR, MEDHIA, SFAK, GABÈS et DJERBA  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne  
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ,

**Compagnie Générale Transatlantique**  
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir.  
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.  
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 8 h. 30.  
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.  
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Soussse-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.  
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Soussse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Soussse..... Jeudi à 8 h. 30.  
Départ de Soussse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. 30.  
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.  
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.  
Prix des Places :  
1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 30 fr. 4<sup>e</sup> cl. 10 fr. nourriture comprise  
**AVIS IMPORTANT**  
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.  
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 7, rue Es-Sadikia.